



## ANNONCEMENT Open – Font Romeu SAISON 2022/2023

Samedi 24 dimanche 25 septembre

Le Club de Glace de Font-Romeu (CGFR) a le plaisir d'organiser le premier Open de Short Track de Font Romeu 2022/2023 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG).

L'évènement se tiendra à la :

### **Patinoire Philippe Candeloro**

Au sein du CREPS/CNEA de Font Romeu  
3-5 avenue Pierre de Coubertin  
66120 Font-Romeu

Le début prévisionnel de la **compétition le samedi 24 septembre 2022** à 14h00 avec des échauffements sur glace. L'horaire définitif sera précisé en fonction de nombre de sportifs inscrits. La fin prévisionnelle de l'évènement est estimée au dimanche 25 septembre à 13h00.

### **Glace et Piste**

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60mx30m sur laquelle sont tracées 5 pistes selon la règle ISU 280. Le tour de piste sera entièrement recouvert de matelas de protection.

### **Inscriptions**

Les inscriptions sont à réalisées en ligne via le site [www.short-track.fr](http://www.short-track.fr), elles doivent parvenir au plus tard le samedi 17 septembre 2022. En parallèle de l'inscription numérique, veuillez envoyer par mail au coordinateur de course : François MELINE - [francois.meline@outlook.fr](mailto:francois.meline@outlook.fr) le récapitulatif des inscriptions réalisées en ligne. L'inscription sera à payer sur place, elle s'élève à 25€ par patineur à adresser à l'ordre de la FFSG. **Toute inscription hors délai ne sera pas prise en compte.**

Un chèque de caution (par patineur ou par club) sera demandé pour les couvre-casques (10€/couvre-casques avec un plafond à 50€).

### **Règles Générales**

L'open de Font Romeu est une compétition mixte, elle est ouverte aux patineurs des catégories Seniors, Juniors A, B, C, D, et E licenciés à la FFSG, ainsi qu'aux licenciés de fédérations internationales affiliés à l'ISU.



La compétition est ouverte à tous les patineurs ayant un temps cumulé sur 500m et 1000m inférieur à **160s**.

Cette compétition sera courue sur **3 distances** : 500m, 1000m et 1500m. Sur chacune de ces distances, la répartition des patineurs au sein des poules se fera en fonction du nombre d'inscrits et du temps du patineur sur la distance courue. Il y aura au maximum 2 poules par distance.

Les temps de référence seront ceux enregistrés au [Top France](#) et/ou sur le site européen [shorttrackonline.com](#).

Deux courses de relais 3000m sont prévus en fin de compétition, la première pour les 16 premiers patineurs sur 500m et la seconde pour les 16 suivants. La constitution des relais se fera en fonction du classement des patineurs sur le 500m et sera précisée lors du tirage au sort en tenant compte du nombre d'inscrits, l'objectif étant de composer des équipes homogènes.

### **Programme de la compétition**

La compétition se déroulera sur deux jours, les distances courues en individuelle sont les suivantes :

Samedi 24 septembre 2022  
1500m et 500m

Dimanche 25 septembre 2022  
1000m et relais

### **Règles de la compétition**

La composition des séries pour chaque distance sera effectuée sur la base des temps de cette distance.

Le schéma de qualification se fera selon règle ISU. Il y aura seulement un classement par distance.

Les courses sont courues avec le système toutes finales sans élimination directe pour les patineurs pénalisés. Le patineur pénalisé pourra prendre le départ du tour suivant mais en descendant d'un groupe, le meilleur patineur du groupe inférieur prenant sa place. Une seconde Pénalité lors de la même distance sera sanctionnée par un Carton Jaune.



### Service Médical

Lors de cet événement, il y aura la présence d'un service de premiers secours, d'un médecin et d'un véhicule d'évacuation.

### Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

### Tirage au sort et réunion des coachs

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 24 septembre à 13h00 (horaire définitif à préciser selon nombre d'inscrits) en présence des coachs et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

### Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition. Un vestiaire commun sera disponible pour les équipes sportives.

**Présidente du Club de Glace  
de Font-Romeu**

Garcia DOLMA



**CGFR**  
**Club de Glace de Font-Romeu**  
88, Avenue Emmanuel Brousse  
66120 FONT-ROMEUE  
Siren: 480 576 768 - Agrément Jeunesse et Sport: 66S136



## Hébergement

A titre indicatif, veuillez trouver ci-dessus une liste non exhaustive de possibilités d'hébergement :

- **CREPS/CNEA Font-Romeu**  
3-5 avenue Pierre de Coubertin  
66120 Font-Romeu  
[04 68 30 86 61](tel:0468308661)  
Pension complète : 62€/nuit/personne
  
- **La Pradella** – résidence de tourisme  
3 Av. de Cerdagne  
66210 Bolquère  
[04 68 30 93 64](tel:0468309364)
  
- **Le Pic de l'Ours** – résidence de tourisme  
55 Av. Emmanuel Brousse  
66120 Font-Romeu  
[04 26 70 80 45](tel:0426708045)
  
- **Hôtel Orée Du Bois** – 2 étoiles  
98 Av. Emmanuel Brousse  
66120 Font-Romeu  
[04 68 96 51 25](tel:0468965125)
  
- **Hotel des Pyrénées** – 3 étoiles  
7 Pl. des Pyrénées  
66120 Font-Romeu  
[04 68 30 01 49](tel:0468300149)
  
- Hôtel Le Grand Tétrás** – 3 étoiles  
14 Av. Emmanuel Brousse  
66120 Font-Romeu  
[04 68 30 01 20](tel:0468300120)
  
- **AirBnB**  
[www.airbnb.fr](http://www.airbnb.fr)
  
- **Booking**  
[www.booking.com](http://www.booking.com)